

Index de l'Egalité Professionnelle entre les hommes et les femmes

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés : 2021

Période de référence

Date de début : 01/01/2021

Date de fin : 31/12/2021

Tranche d'effectif de l'entreprise : 50 à 250 salariés

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index : 113

Résultats de l'Index Egalité Hommes-Femmes

Total des points selon les indicateurs calculables : 52

Index sur 100 points : 61